

# Programme détaillé examen permis MOTO

## Epreuve théorique générale (ETG)

C'est l'examen du code (si les conditions l'exigent) qui évalue les connaissances portant sur la réglementation du code de la route. C'est le même examen qui permet de préparer un permis B. Pour l'obtenir, il convient de faire un maximum de 5 fautes sur une série de 40 questions.

## Epreuve « hors circulation » ou « plateau »

Pour s'y présenter, il faut avoir obtenu son code préalablement ou avoir un permis datant de moins de cinq ans. Elle a lieu sur un terrain de 130m de long et de 6m de large et a pour but de montrer que l'élève a une maîtrise suffisante de la machine pour évoluer en toute sécurité.

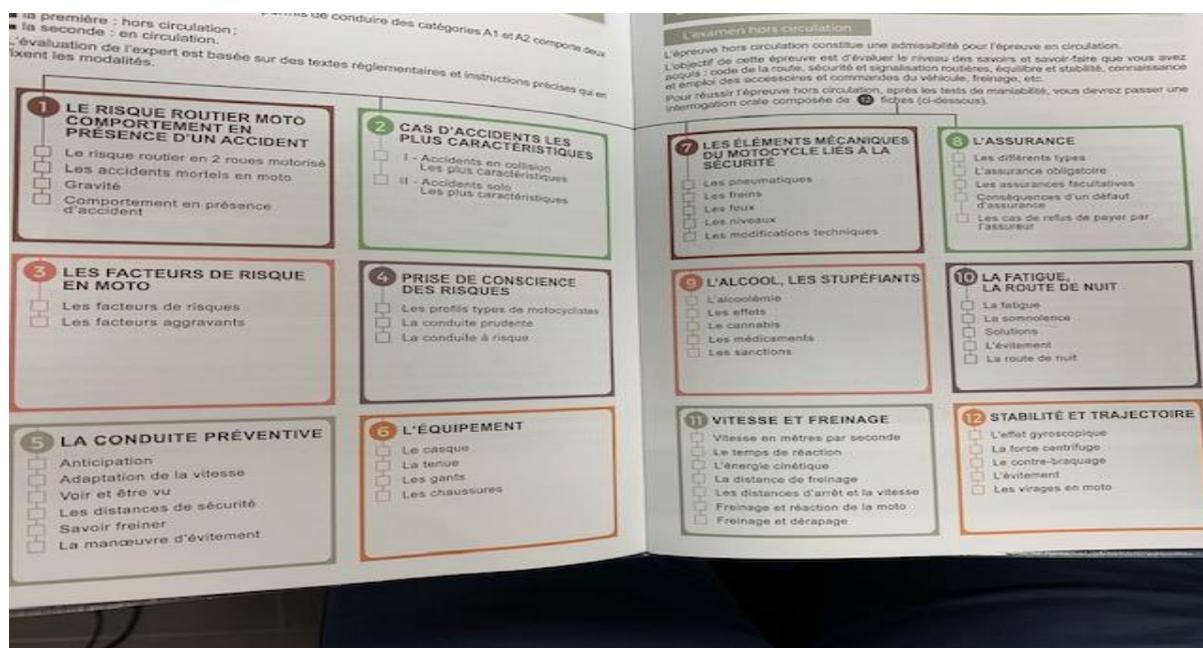
Avant de démarrer l'examen proprement dit, l'élève devra présenter son équipement à l'inspecteur, à savoir : une paire de gants homologués, un casque adapté, des chaussures montantes (ou des bottes). C'est cette présentation préalable qui déterminera si l'examen peut débiter ou non.

Cette épreuve précède forcément l'épreuve dite « en circulation ». Elle dure environ 15 minutes et se décompose en 3 sous-parties (voir formation ci-dessus).

- Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur. Un tirage au sort sera effectué afin de sélectionner un parcours, parmi les deux étudiés pendant les heures de formation
- Maîtrise de la moto à allure lente. Un tirage au sort sera effectué afin de sélectionner un parcours, parmi les deux étudiés pendant les heures de formation.
- Maîtrise de la moto à allure normale. Un tirage au sort sera effectué afin de sélectionner deux parcours (un freinage d'urgence et un slalom et évitement), parmi les quatre étudiés pendant les heures de formation.

## Interrogation orale

Un tirage au sort est effectué afin de sélectionner une des 12 fiches (voir ci-dessous) étudiées pendant la formation. Il s'agit d'une discussion avec l'inspecteur sur le thème tiré au sort et pas d'une récitation.



## Epreuve « en circulation »

Pour s'y présenter, il faut avoir obtenu son épreuve « plateau ». Il s'agit d'une évaluation de compétence notée par l'inspecteur. L'examen est obtenu lorsque l'élève obtient une note minimale de 17 points sur un total de 27. Son but est d'évaluer la capacité de l'élève à se déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre, et à jauger son niveau de vigilance.

Elle a lieu sur des itinéraires variés (agglomération, route, 4 voies). Le long du parcours, l'inspecteur observe et note son comportement. L'élève doit utiliser de façon opportune les rapports de vitesse, savoir adapter son allure aux circonstances, observer autour de lui. Il doit circuler en respectant les règles du code de la route, sans gêner ni surprendre les autres usagers tout en évitant d'être surpris lui-même. Il doit rouler en toute sécurité.

L'inspecteur demandera à l'élève d'effectuer un arrêt et un départ en circulation (en toute sécurité au bord de la route ou dans un parking). Cette action permettra d'évaluer son attention et sa vigilance. Durant une période de 5 minutes, l'élève devra également rouler de façon autonome (suivre un itinéraire sans indication de l'inspecteur), afin de vérifier sa capacité à se repérer sur un parcours donné.

Les indications de direction sont données par l'inspecteur grâce à la liaison radio. La durée totale de l'épreuve est de 30mn en circulation.

Voici la liste détaillée des connaissances et savoir-faire à restituer le jour de l'examen.

**E : erreur éliminatoire** (franchissement d'une ligne continue, non respect de la signalisation, l'intervention de l'inspecteur sur les commandes du véhicule).

**0** : la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

**1** : la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

**2** : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualités variables.

**3** : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
<b>Sous-totaux</b>								
			+1					
<b>Courtoisie au volant</b>								
<b>Total général</b>								

17 points minimum sur 27 possibles.